

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Partenariat pour l'Emploi  
122.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Partenariat 2019 avec l'association France Active Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'économie et à l'emploi et de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'association France Active PACA est l'antenne territoriale dans la région PACA du réseau France Active, fondé en 1988 en vue d'accompagner et financer les entreprises de l'économie sociale et solidaire, notamment les associations. Concrètement, France Active PACA propose à ces associations un diagnostic et une expertise qui permettent de mesurer leur viabilité, ainsi qu'un accompagnement, individuel ou collectif, afin de les aider à surmonter des difficultés ou de faire face à de nouveaux enjeux.

1 – Au titre de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, France Active PACA est conventionnée par le Département pour la mise en œuvre d'une action spécifique au bénéfice des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Ce projet s'intègre à l'offre départementale d'insertion et s'inscrit dans la deuxième partie du programme départemental d'insertion 2017/2019 (renforcer les actions d'accompagnement vers l'emploi/renforcer l'implication du Département dans l'IAE).

France Active PACA utilise pour ce faire le dispositif local d'accompagnement (DLA), dont la finalité consiste en « la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure d'utilité sociale accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire ». Les structures accompagnées peuvent être des SIAE, mais également des associations porteuses d'actions d'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle, des structures porteuses ou cotraitantes liées à la collectivité par marchés publics, des structures d'accompagnement à l'emploi ou de formation, toutes structures œuvrant pour l'insertion des publics RSA.

La programmation des DLA collectifs 2019 prévoit une offre socle (outils de pilotage, stratégie de développement, gouvernance, clarification des enjeux), une offre RH et dynamique de réseau, un parcours valeur ajoutée (stratégie commerciale), des ateliers d'échange permanents, une offre communication et numérique, une offre territoire (coopération), des micro collectifs et une expérimentation d'incubateur de partenariats.

En 2018, 26 prestations du DLA pour un objectif de 25 ont été réalisées. 10 structures ont bénéficié d'un diagnostic dont 9 SIAE. 5 ont bénéficié d'un DLA individuel et 11 DLA collectifs ont été mis en place auxquelles ont participé 9 SIAE.

Le présent rapport a pour objet de proposer la reconduction du financement de cette action à hauteur de 50 000 € pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Une convention présentant les modalités de ce partenariat est jointe en annexe au rapport.

## 2- Au titre de l'économie et de l'emploi

Le Conseil départemental intervient dans de nombreux domaines *via* le financement des associations (enfance, personnes âgées et handicapées, action sociale, culture, sports, tourisme, jeunesse,...). Or, ces associations sont toutes confrontées à des problématiques de gestion et de financement, ceci d'autant que les fonds publics se raréfient. Dans ce contexte, l'expertise de France Active PACA permet de consolider le modèle économique de ces structures et donc de sécuriser l'intervention départementale.

Dans ce cadre, le partenariat avec le Conseil départemental s'articule autour de deux grands axes :

- Un travail de diagnostic et d'accompagnement des associations, à travers le DLA (dispositif local d'accompagnement) et des outils de diagnostics et de conseils ;
- Des opérations de valorisation destinées à mieux faire connaître ces outils ainsi que l'action et les politiques publiques départementales.

S'agissant du 1<sup>er</sup> axe, France Active PACA se propose d'articuler son action avec les priorités du Département, notamment avec des rencontres des équipes du Conseil départemental et des sessions de sensibilisation auprès du personnel technique sur les questions financières. En 2018, France Active PACA a réalisé 101 diagnostics et 128 accompagnements - 28 individuels et 100 collectifs.

Pour le 2<sup>ème</sup> axe, France Active PACA propose la mise en place de « Matinales des experts » et d'opérations de valorisation pour mettre en lumière les structures financées par le Conseil départemental. En 2018, l'association a organisé 2 matinales dans l'Accélérateur de l'emploi, réunissant entre 30 et 40 participants.

Le présent rapport a pour objet de proposer le financement de cette action à hauteur de 125 000 € pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Une convention présentant les modalités de ce partenariat est jointe en annexe au rapport.

Le montant total de la subvention qu'il est proposé d'accorder à France active est de 175 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

